ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 19363

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le développement du paysage audiovisuel réunionnais avec l'arrivée de plusieurs bouquets de chaînes par satellite, et surtout le raccordement de la Réunion au câble sous-marin Safe reliant l'Afrique du Sud à la Malaisie. Si ces bouleversements marquent un progrès considérable dans l'ouverture de l'île à l'international, ils représentent également un danger pour les chaînes et productions locales. Aussi, la remercie-t-il de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin de protéger ces dernières face à la concurrence des nouvelles chaînes.

Texte de la réponse

La multiplication de l'offre de programmes induite par le développement de la technologie numérique n'est pas sans incidence sur l'économie générale du paysage audiovisuel français, aussi bien en métropole que dans les DOM-TOM. Comme le souligne l'honorable parlementaire, ces bouleversements constituent un progrès considérable dans l'ouverture des DOM-TOM sur le monde. Certes, de ce fait, les chaînes de télévision locales, au premier rang desquelles figurent les stations du réseau France outre-mer (RFO), doivent faire face à une concurrence accrue. Concernant les télévisions privées présentes à la Réunion, il est certain qu'elles rencontrent déjà de graves difficultés financières qui risquent d'être amplifiées par l'émergence des bouquets satellitaires. Les mesures prises, notamment en 1996 avec la suppression de la publicité sur le deuxième canal télévisé de RFO, afin d'essayer d'améliorer la santé financière de ces chaînes, n'ont pas eu les effets escomptés. Il apparaît que d'autres réformes devront être engagées pour faire face à l'évolution du paysage audiovisuel dans les DOM-TOM. Parallèlement à ces réformes, un recentrage des télévisions privées sur la production locale pourrait permettre de mieux faire face à cette nouvelle concurrence. En ce qui concerne plus particulièrement RFO, l'arrivée d'un nouveau président et la définition d'un plan stratégique pour la société sont l'occasion pour la chaîne de réaffirmer sa volonté de s'adapter et de répondre à cette concurrence grandissante en redéfinissant la position relative du réseau public outre-mer, tant en ce qui concerne la diffusion hertzienne que la diffusion satellitaire.

Données clés

Auteur : M. André Thien Ah Koon
Circonscription : Réunion (3e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19363
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE19363

Question publiée le : 21 septembre 1998, page 5139
Réponse publiée le : 10 mai 1999, page 2827